

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE D'OTTERBURN PARK TENUE LE MARDI 9 OCTOBRE 2018, À
19H00, À LA SALLE DES SERVICES TECHNIQUES, AU 120 RUE BELLEVUE, À
OTTERBURN PARK, PROVINCE DE QUÉBEC

À cette séance ont été dûment convoqués, selon la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil municipal.

À l'ouverture de la séance à 19h04 sont présents messieurs les conseillers Mario Borduas, François Cardinal, Louis Côté, Jean-Marc Fortin et Jacques Portelance formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Denis Parent.

Monsieur le conseiller Alexandre Dubé-Poirier arrive à 19h07.

Sont également présents le directeur général, monsieur Alain Cousson, ing. et la greffière, Me Julie Waite.

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Certificat de la greffière

Je, soussignée, greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie par la présente avoir transmis l'avis de convocation de la présente séance à chacun des membres du conseil municipal le 4 octobre 2018, soit au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la Loi.

Me Julie Waite, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La régularité de la séance ayant été constatée, monsieur le maire Denis Parent déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

**RÉSOLUTION
2018-10-300**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Louis Côté, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Portelance :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que décrit à l'avis de convocation et ci-après reproduit :

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2018

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. **Administration générale**
 - 4.1 Nomination de représentants – Membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu
5. Deuxième période de questions
6. Levée de la séance

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'a consigné son nom au registre pour la période de questions mise à la disposition des personnes de l'assistance, tel que prescrit par le Règlement municipal numéro 397 et ses amendements.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION 2018-10-301

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS – MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

CONSIDÉRANT que l'entente relative à la constitution de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu intervenue entre les villes de Beloeil, de Mont-Saint-Hilaire, d'Otterburn Park et de Saint-Basile-le-Grand et les municipalités de McMasterville et de Saint-Mathieu-de-Beloeil a été acceptée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 31 août 2018;

CONSIDÉRANT que la Ville doit nommer un représentant et un substitut pour siéger au conseil d'administration de la régie;

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire du conseil municipal s'étant tenue le 17 septembre 2018, la résolution portant le numéro 2018-09-281 a été adoptée afin de nommer un membre pour siéger au conseil d'administration de ladite régie;

CONSIDÉRANT que la susdite résolution a été adoptée antérieurement à la date effective de la constitution de la régie incendie, soit le 18 septembre 2018;

CONSIDÉRANT que la présente résolution remplace la résolution portant le numéro 2018-09-281;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Jacques Portelance, appuyé par monsieur le conseiller Mario Borduas :

QUE la Ville nomme monsieur le maire Denis Parent, représentant de la Ville, au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu et monsieur le conseiller Alexandre Dubé-Poirier, membre substitut.

DEUXIEME PERIODE DE QUESTIONS

Des personnes ont consigné leur nom au registre pour la première période de questions mise à la disposition des personnes de l'assistance, tel que prescrit par le Règlement municipal numéro 397 et ses amendements. Elles ont posé des questions, de 19h09 à 19h48 :

- 1. Monsieur Patrick Hardy** Diverses questions portant sur le fonctionnement du comité consultatif d'urbanisme.
- 2. Monsieur Cosimo L'Érédé** Diverses questions portant sur la réglementation du secteur "Le Patriote".

LEVÉE DE LA SÉANCE

**RÉSOLUTION
2018-10-302**

CONSIDÉRANT que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Jacques Portelance, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Fortin :

QUE la présente séance soit et est levée à 19h49.

Denis Parent
Maire

Me Julie Waite
Greffière